

Les nouveaux visages du pastoralisme moderne du grand sud tunisien

Ben Saad A., Bourbouze A.

in

Lerin F. (ed.).

Pastoralisme méditerranéen : patrimoine culturel et paysager et développement durable

Montpellier : CIHEAM / AVECC / UNESCO

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 93

2010

pages 99-116

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=801270>

To cite this article / Pour citer cet article

Ben Saad A., Bourbouze A. **Les nouveaux visages du pastoralisme moderne du grand sud tunisien**. In : Lerin F. (ed.). *Pastoralisme méditerranéen : patrimoine culturel et paysager et développement durable*. Montpellier : CIHEAM / AVECC / UNESCO, 2010. p. 99-116 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 93)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Les nouveaux visages du pastoralisme "moderne" du grand sud tunisien

Abdallah Ben Saad* et Alain Bourbouze**

* Institut des Régions Arides de Medenine, Tunisie

** Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (Ciheam-IamM), France

Résumé : Vers la fin du XIX^{ème} siècle, les territoires du Sud étaient occupés par une population peu dense de nomades organisés en tribus, se déplaçant constamment en fonction des impératifs de défense, de la recherche de l'herbe et de l'accès aux marchés. Dans ces vastes steppes, l'empreinte humaine était peu visible. Le pastoralisme contemporain est bien différent. Il est marqué par un resserrement dans l'espace avec la rupture des complémentarités inter-régionales associée à une nouvelle mobilité axée sur l'usage des véhicules, la privatisation des terres collectives générant inégalités foncières et disparités sociales, une profonde mutation des systèmes d'élevage qui tentent de gérer les risques. L'équilibre animal/végétal est rompu et provoque une surexploitation des parcours. A ces facteurs s'ajoutent au sein de cette société un affaiblissement des solidarités anciennes, le déclin du pouvoir des chefs de famille et la diversification des sources de revenu notamment par l'émigration qui joue un rôle considérable. Ces mutations construisent un « visage », modernisé de la société du sud tunisien totalement différent de celui du passé récent. Néanmoins, en dehors des zones proches des villages et des villes de la steppe, et à l'extérieur des nouveaux périmètre irrigués où tout a changé, les paysages grandioses de la steppe semblent intacts.

Mots clefs : Tunisie, pastoralisme, système agricole, migrations, foncier

The new faces of "modern" pastoralism in southern Tunisia

Abstract: Towards the end of the nineteenth century, southern Tunisia was inhabited by a scattered population of nomads organised in tribes that moved continually for reasons of defence, search for grazing land and access to markets. The mark made by humans was not very visible in this vast steppe. Contemporary pastoralism is very different. It features a narrowing of the area used and a break with inter-regional complementarity combined with new mobility given by the use of motor vehicles, the privatisation of common land resulting in landholding inequality and social differences and deep-seated changes in livestock systems to attempt to manage the risks. The balance between livestock and plants has been upset, resulting in over-grazing. These factors are accompanied by the weakening of longstanding solidarity, a decline in the power of heads of families and the diversification of sources of income, in particular via emigration as this plays a substantial role. These changes are moulding a modern "face" of southern Tunisian society that is a total break with that of the recent past. However, away from the areas close to villages and towns in the steppe and outside the irrigated perimeters where everything has changed, the magnificent landscapes seem intact.

Keywords: Tunisia, pastoralism, agrarian system, migration, landholding

I – Aperçu historique sur l'activité agro-pastorale

1. Organisation interne des pasteurs et relation avec l'extérieur : complémentarité et mobilité

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, à l'époque où la Tunisie est encore administrée par les Ottomans, les territoires du sud sont occupés par une population pastorale, peu dense, organisée en tribus, la confédération des *Ourghemma*. Chaque fraction ou sous-fraction se déplace en *douar* (hameau) sous la responsabilité du *Myad* (conseil des notables) sans se disperser, car la préoccupation majeure est la sécurité qui commande la vie du groupe et renforce sa cohésion. Le système de production est fondamentalement pastoral, l'essentiel de la richesse étant procuré par l'élevage extensif du mouton, animal préféré pour son adaptabilité aux conditions

naturelles de la région. A l'échelle de chaque groupe, les vastes parcours sont organisés en territoires et utilisés en commun. Ce sont les terres collectives, c'est-à-dire des terres de tribu. Cette population de nomades se déplace constamment, car la mobilité, caractéristique de ces systèmes de production, est articulée sur trois impératifs : i) la défense et la surveillance du territoire tribal ; ii) la recherche des pâturages exploitables en fonction des séquences climatiques ; et iii) les déplacements vers les marchés, car ces nomades, ne pouvant vivre en économie autarcique, pratiquent le commerce et le troc en utilisant pour le transport les grands troupeaux de dromadaires qui les accompagnent partout.

« *L'espace pastoral est vraisemblablement peu surexploité, la population des steppes étant environ 4 à 5 fois inférieure à celle d'aujourd'hui. Les éleveurs respectent plus ou moins des pratiques d'exploitation rationnelles telles que le pâturage différé par des mises en défens saisonnières des parcours, appelées gdel, permettant aux espèces pastorales de mieux se développer avant d'être soumises à la dent du bétail* » (Zghal, 1965).

Enfin, ces nomades cultivent un peu de céréales limitées aux terres basses censées donner un bon rendement. Mais les buissons de figuiers de barbarie rencontrés sur les hauts glacis des piémonts, les rares vergers autour des sources pérennes, les champs de céréales limités aux *felta* (zone d'épandage) et bas fonds n'occupent qu'une petite partie de l'espace total, quelques pourcents. Ces mises en culture n'impliquent d'ailleurs pas d'appropriation individuelle des sols, les terres cultivées étant souvent tirées au sort en début de campagne.

En années pluvieuses, les tribus du grand sud, profitant des parcours des plaines d'épandage, des parcours de montagne et du bord des *sebkhat* se contentent de déplacements à faible amplitude, avant de partir en transhumance (en général en automne) vers les grands pâturages du plateau du Dhahr, situés entre les pâturages d'El Ouara et le grand erg oriental (Sahara). Lors des années de sécheresses, quand les pâturages font défaut au Sud, les éleveurs mènent leurs troupeaux vers *frigua* (zone céréalière du nord de la Tunisie) : c'est la grande transhumance. En contre partie, le sud tunisien reçoit les troupeaux des autres régions et même ceux du Nord quand l'hiver est très rigoureux, de sorte qu'il y a une complémentarité spatiale. Mais il existe aussi dès ces époques une transhumance de travail.

Pour cette dernière, les principaux centres d'attraction de la main d'œuvre sont les oasis du Djérid en automne, le littoral oléicole en hiver et *frigua* en été. Dès la fin du mois de septembre, les nomades se dirigent vers les oasis pour participer au ramassage des dattes.

Ils y restent un mois et demi à deux mois et s'approvisionnent ainsi en dattes pour leur alimentation ou pour le troc avec d'autres régions. En hiver, c'est la cueillette des olives qui attirent ces populations, le plus souvent accompagnées de leurs troupeaux, pour bénéficier des parcours et du bois de taille. Mais le déplacement le plus important de ces populations du sud reste la *htaya* (travail de moisson) au Nord. Cette complémentarité inter-régionale est complétée par des échanges économiques.

Les *Ouerghemma* ne vivent donc pas en économie fermée, mais ont une vie et des relations d'échanges assez importantes vers Sfax, le Djérid, voire jusqu'à Ghedammes en Lybie. Leur modèle de consommation est réduit au minimum et est à base de céréales (couscous, *malthouth*, *borghoul*, *mhamssa*, *hlalem*, *kisra*...) et produits de leur élevage (*halib*, *lben*, *rayeb*, *smen*, *kaddid*) et viande pendant les occasions religieuses ou de festivités.

2. Les paysages du passé

Ces populations vivent donc en steppe au sein de paysages emblématiques qui se développent sur de très vastes espaces. La végétation des plaines dominées par des bioclimats arides et désertiques se caractérise par l'importance des espèces vivaces, ligneuses ou graminéennes, couvrant 30 à 80 % de la surface du sol, hautes de 10 à 50 cm, avec un développement très variable des espèces annuelles liées aux pluies. Très peu de cultures visibles, quelques points d'eau qui jalonnent les itinéraires de transhumance. « *En montagne et sur les piémonts, au*

creux des lits des oueds asséchés, des seuils en pierre, les jessour, génèrent quelques terrasses mises en culture par les villageois installés dans des douar perchés très pittoresques. En steppe, l'habitat en dur est très rare. Les seules constructions sont rassemblées dans les agglomérations oasiennes » (Louis, 1979). Cependant, au carrefour des voies de transhumance, les tribus qui sont en perpétuel déplacement, ont construit des greniers collectifs, les fameux *ksour*. Toute proportion gardée, l'empreinte humaine est donc peu visible dans les paysages. Au contraire tout est caché compte tenu de l'insécurité ambiante.

II – Le pastoralisme modernisé du sud tunisien : mutations structurelles et transformation des systèmes de production

Le grand sud tunisien a connu depuis la colonisation française un lent processus de déstructuration qui a abouti au démantèlement des structures tribales traditionnelles et une profonde restructuration de l'économie pastorale. A des rythmes et sur des pas de temps variés, différents facteurs vont se combiner pour provoquer des changements fondamentaux.

1. Redéploiement dans l'espace et ruptures des complémentarités inter-régionales

La domination de la société tunisienne à partir de 1881 par le capitalisme colonial va remettre en cause l'équilibre inter-régional. Les facteurs qui contribuent à cette rupture sont connus, il s'agit de :

- ❑ la colonisation foncière des régions du Nord du Tell céréalière, *frigua*, où les implantations coloniales ont atteint 450 000 ha dès 1914 puis 641 000 ha en 1921 (Attia, 1977).
- ❑ à partir de 1920, date à laquelle le développement de l'exploitation directe est rendu possible grâce à la mécanisation, la généralisation du dry-farming, la substitution de la jachère travaillée à la jachère pâturée et la mise en culture des anciennes terres de parcours se traduisent par une réduction des parcours et de la transhumance pastorale.

L'*achaba* (pâturage sur parcelles privées) s'est alors progressivement généralisée et la transhumance pastorale qu'accompagnait celle du travail salarié a régressé. En effet, la généralisation de la moissonneuse-lieuse puis de la moissonneuse-batteuse remplaçant le moissonneur et sa faucille a réduit largement les besoins en main d'œuvre saisonnière.

A présent le pastoralisme est circonscrit strictement dans les espaces agricoles et pastoraux du Sud, entre Matmata, Jeffara, Ouara et Dhahar, etc. ; bien qu'en année exceptionnelle de sécheresse (2005) certains éleveurs, restaurant les usages du passé, n'hésitent pas à envoyer pour quelques mois leurs troupeaux en camion ou en train vers les terres du Nord.

2. La privatisation des terres collectives : inégalités foncières et disparités sociales

Plusieurs facteurs vont entraîner un changement progressif des rapports qui liaient le pasteur des steppes à la terre et des rapports des membres de la tribu entre eux. L'introduction de nouvelles cultures spéculatives, les déséquilibres entre ressources et population au rythme de la pression démographique et surtout la volonté affichée par les autorités coloniales de fixer les nomades ont déclenché une vague de *haouz* (appropriation) caractérisée sur le terrain par l'apparition des limites entre les fractions, les sous-fractions et voire entre les familles elles mêmes. L'exploitation familiale et patriarcale commence à se tailler de larges espaces au sein des terres collectives, première phase dans l'évolution des structures agraires.

La seconde phase correspond à la mise en route de la politique de privatisation des terres collectives amorcée par l'Etat tunisien en 1971. Cette évolution du régime foncier n'a fait qu'accentuer la différenciation des structures agraires. En effet, la majorité des paysans n'avaient pas les moyens nécessaires pour la mise en valeur de la terre, et seuls les mieux pourvus pouvaient planter et sauvegarder ainsi leur droit de propriété. A l'initiative des Conseils de gestion tenus par les notables, ces inégalités foncières vont être entérinées par l'application stricte du droit musulman (le droit de *ihya* «vivification») : les lots attribués auront une superficie en rapport direct avec la superficie déjà mise en culture, vivifiée donc.

Ainsi, « *la privatisation des terres collectives, véritable révolution agraire qui ne veut pas dire son nom, scelle définitivement le sort du système foncier, car tout est maintenant joué. Certes, le marché foncier autorisera des transferts, des rééquilibrages ou des concentrations au fil des générations, mais les trois dernières décennies resteront vraisemblablement celles d'un tournant dans l'histoire économique de ces régions, lié à l'émergence d'un nouveau système agraire* » (Ben Saâd, 2002).

En effet le partage des collectifs va déclencher une vague de mise en valeur, de creusement de puits quand les nappes phréatiques ne sont pas trop profondes, ou bien en sec de plantations assorties d'installation de clôtures végétales (cactus).

3. Mutation des systèmes de culture

C'est ainsi qu'une agriculture familiale associant ressources pastorales, polyculture et élevage et combinant (i) l'espace privé occupé par des parcours, des cultures en sec et un petit périmètre irrigué, et (ii) un espace collectif pastoral s'est substituée au système pastoral ancien en sec. Cette mutation est le résultat de plusieurs facteurs :

- des facteurs liés à la mobilisation des ressources naturelles (politique hydraulique déclenchée au début des années 1980) exploitées d'une façon rudimentaire pendant des siècles. Le recours à des moyens techniques plus performants (matériel roulant, intrants, infrastructure hydraulique...) a conduit les populations locales à faire évoluer leur système de culture.

Or, cette amélioration du système de culture est d'une durabilité incertaine car les ressources préservées pendant des siècles sont devenues de plus en plus rares et leur état s'est dégradé en moins de deux décennies.

- des facteurs liés à la structure des familles elles-mêmes (familles élargies composées de plusieurs ménages) dont les besoins en alimentation et en travail sont de plus en plus importants ce qui implique l'adoption d'un système de culture répondant aux exigences en sécurité alimentaire et en satisfaction des besoins sociaux et culturels du groupe familial ;

- des facteurs liés à la rentabilité financière des productions possibles. En effet, l'intérêt économique des spéculations agricoles détermine entre autre l'organisation du système de culture. C'est dans cet esprit de rentabilité que l'exploitant hiérarchise ses productions agricoles dans le but d'alimenter sa trésorerie pendant une bonne partie de l'année ;

- les mécanismes du marché dans la nouvelle conjoncture économique liée au désengagement de l'Etat, la libéralisation des prix, l'abandon des politiques de soutien ont un impact déterminant sur l'organisation et la structure du système de culture ;

- enfin, les facteurs liés à la politique de l'Etat tunisien dans le domaine agricole (apurement foncier, incitation à l'investissement, organisation socio-professionnelle, conservation des eaux et des sols...) ont un impact parfois immédiat.

Ainsi, l'analyse de la structure des systèmes de culture existant dans les exploitations de Tataouine permet de distinguer deux types d'agriculture : une agriculture en sec qui a gardé presque les mêmes spéculations et les mêmes techniques culturales d'autrefois et une agriculture irriguée, de superficie très modeste (moins de 1% de la superficie totale), mais

intensive. Au niveau des exploitations, le système de culture peut être composé de l'un ou des deux types d'agriculture. Quant aux troupeaux, ils tirent profit de toutes les ressources disponibles issues du terroir privé et du terroir collectif/domanial (photo 1 et 2).

Mutations des systèmes d'élevage : la gestion des risques

La production de viande de petits ruminants se gère à présent sur un modèle radicalement différent car les stratégies anti-risques, développées notamment chez les grands éleveurs, s'exercent dans le cadre d'un système plus artificialisé qui s'appuie sur une large combinaison de facteurs. A court terme, il faut répondre dans l'immédiat aux problèmes posés par la sécheresse, par la complémentation et la décapitalisation. En bref, « *on vend une partie du troupeau pour acheter de l'aliment qui sauvegardera le reste des brebis. On applique aussi une gestion souple de la mobilité (départs en transhumance, mise en association..) permise par la motorisation de l'éleveur/propriétaire du troupeau et la mobilité des bergers (campement, tente...)* » (Bourbouze, 2000).

Sur le long terme, on vise à prémunir le système du risque climatique bien avant que la sécheresse n'arrive. On pourrait considérer que l'extension de l'irrigation est "l'arme absolue" pour se protéger.

Ceci dépend évidemment des ressources en eau des nappes profondes. Dans la plupart des cas les apports de l'irrigué sont beaucoup trop limités pour prétendre sécuriser le système pastoral à des coûts convenables car les perspectives d'irrigation pour produire du fourrage à prix fort sont très limitées. Les éleveurs ont plutôt pour stratégie d'étendre les emblavements en sec et de risquer un semis de céréales qui peut donner, une année sur 4 ou 5, des productions d'orge en grain et de paille qui présentent l'avantage d'être stockables et donc reportables dans le temps. Mais la seule vraie parade à long terme, ce sont les revenus non-agricoles, tirés de l'émigration, du commerce ou d'autres métiers. On ne peut souhaiter protection plus efficace. Les sommes mobilisées pour la circonstance sont importantes et les mieux pourvus évitent même la décapitalisation du troupeau femelle. Soutenu de l'extérieur, le système « fait le dos rond » tant que dure la sécheresse, mais sans trop perdre de sa capacité à rebondir dès le retour des pluies. L'argent de l'émigration n'est pas investi à perte car une seule bonne année permet de rembourser les avances consenties.

C'est dans ce contexte difficile que l'Etat est souvent intervenu en urgence avec des "Plans sécheresse" (apports d'aliments subventionnés, transports d'eau, importations de bouchons de luzerne...). Mais ces aides, qui ont freiné le dérapage des prix des aliments et des animaux, ne doivent pas conduire à une trop forte désadaptation du système. Plaines céréalières et steppes sont maintenant devenues complémentaires, car des circuits commerciaux fiables se sont mis en place : flux d'orge, de fourrages secs et de sous-produits alimentaires vers les steppes, flux d'agneaux maigres et de brebis de réforme vers les plaines. Cette prise en compte réaliste de ce constat que la sécheresse est une donnée structurelle de ces écosystèmes marque donc un virage important dans les mentalités, dans les discours et dans les politiques d'aide depuis quelques années.



Photo n°1 : La plantation d'olivier en steppe après partage des terres collectives (Ben Saad)



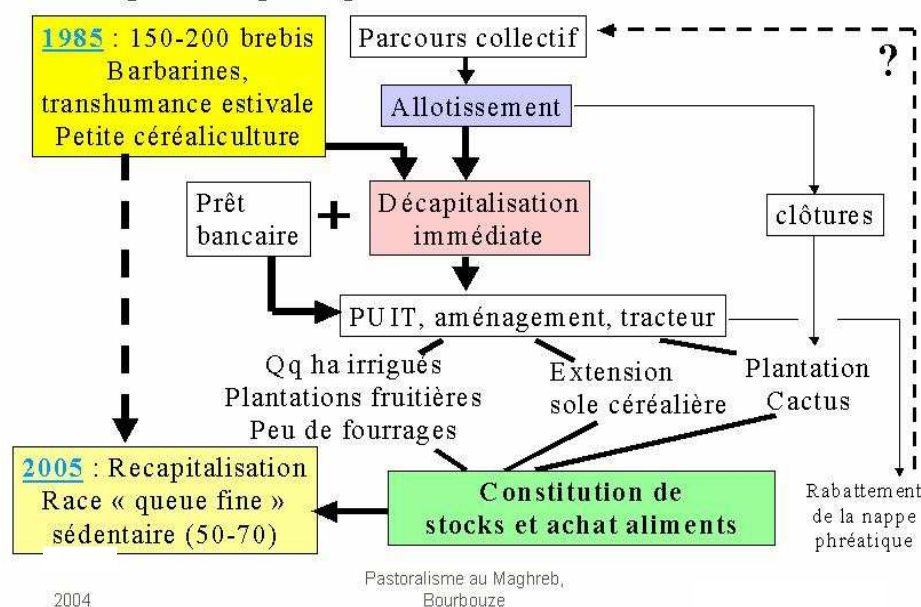
Photo n°2 : Mise en valeur sur pompage après partage des terres collectives (Ben Saad)

4. L'adaptation des systèmes d'élevage et le recours à des races plus productives

Dans tout le sud tunisien, la brebis Barbarine à grosse queue a été exploitée avec succès sur un mode extensif. Bien adaptée aux conditions climatiques du milieu où elle vit, et en particulier à la sécheresse, cette race a toujours su tirer profit de l'apport fourrager de *frigua* (pâturages de chaumes du Nord de la Tunisie) et des parcours collectifs d'El Ouara, sans recourir à des apports d'aliments concentrés. Mais, confrontés à la réduction des espaces pastoraux et profitant des ressources nouvelles offertes par les mises en culture (paille, grains, chaumes, sous-produits de l'irrigué) ou disponibles sur les marchés à des prix avantageux, les grands éleveurs ont accompagné le passage du pastoral à l'agro-pastoral en faisant appel à une race plus intensive, la *bergui* ou queue fine originaire d'Algérie capable de mieux tirer profit du nouveau système alimentaire que la Barbarine dont les effectifs sont en rapide diminution là où l'intensification est possible. La figure 1 décrit les étapes de ce processus sur les parcours de la région de Gafsa Nord qui, compte tenu de la proximité des nappes phréatiques, ont profité d'une mise en valeur spectaculaire. Ailleurs, quand les nappes sont profondes, l'allotissement déclenche des mises en culture plus modestes (plantation d'oliviers sur des mailles de 24 m).

Figure 1 : Les étapes du processus de transformation des systèmes de production dans la région de Gafsa Nord après la mise en valeur basée sur les puits de surface.

• L'impact du partage des collectifs à Gafsa Nord



Source : Ben Saad, 2002

Sur le plan des structures sociales, on observe une double tendance (i) soit la multiplication des petits troupeaux par une accentuation de la paupérisation des petits éleveurs dont certains finissent par se transformer en bergers salariés (contrat de salariat) ou en éleveurs/bergers

tirant profit des contrats d'association, (ii) soit par l'émergence de grands troupeaux entre les mains de nouveaux éleveurs-entrepreneurs soutenus par un transfert d'argent très important issu d'activités commerciales ou de l'émigration.

Confrontés aux sécheresses récurrentes, les éleveurs s'affranchissent des risques en complétant l'alimentation pastorale par des aliments achetés qui peuvent assurer jusqu'à 80% des besoins dans les pires moments. Si la trésorerie vient à manquer, une décapitalisation partielle du troupeau (vente de brebis) est une stratégie courante, l'essentiel étant de conserver le troupeau restant en bon état. En année favorable, la pratique des éleveurs est donc d'augmenter la taille de leurs troupeaux. En steppe, l'élevage est maintenant perçu comme une activité où les risques sont minimisés par rapport à l'activité agricole où les fortes sécheresses peuvent provoquer des dégâts énormes dans les vergers d'arbres fruitiers imprudemment plantés.

5. La mobilité et le nouveau rapport à l'espace pastoral

« *Le développement de la mécanisation est le fait le plus marquant dans cette société pastorale des dernières décennies. L'utilisation du tracteur pour les labours et le battage des céréales a remplacé le recours aux outils traditionnels* » (Bourbouze, 1999). Mais au sein des systèmes pastoraux, on peut affirmer que l'arrivée du camion, de la camionnette, voire de la charrette pour les plus pauvres, a révolutionné les pratiques pastorales et les habitudes culturelles.

Un nouveau rapport à l'espace s'est progressivement instauré, permettant d'explorer les parcours les plus éloignés.

Le transport de l'eau pour abreuver les troupeaux et l'intrusion de l'alimentation complémentaire dans le système d'élevage pour mieux gérer le risque, impose de s'équiper en citernes fixes et mobiles et d'acheminer les sacs d'orge, les chargements de grignons d'olive, de paille ou de foin sur les parcours. La voiture et tout particulièrement la célèbre Peugeot 404 *pick up* (appelée localement « 4 x 4 bachée ») a ainsi permis une grande mobilité sur les parcours, palliant les contraintes engendrées par un mode de vie sédentaire. Les éleveurs, s'ils ne sont pas sur le parcours, peuvent aller voir leur troupeau et le berger plusieurs fois par semaine. La mobilité s'adapte aux épisodes climatiques : en année sèche l'aliment et l'eau viennent souvent aux troupeaux ; en année pluvieuse les troupeaux se déplacent pour couvrir leurs besoins en se dirigeant généralement vers les parcours du Dhahar. Partout, les véhicules les accompagnent.

6. L'hydraulique pastorale et la gestion des points d'eau

Dans le Sud tunisien, l'Etat mène depuis quelques dizaines d'années une politique d'hydraulique pastorale basée sur le forage et l'équipement de puits dans le but d'assurer un maillage suffisamment dense de points d'eau pour l'élevage. Depuis 2003, on s'oriente parallèlement vers la création de réseaux d'adduction d'eau (potable et d'élevage). Le réseau de Fazrat est le premier à avoir été créé dans le Sud Tunisien. De même, sa structure de gestion, le GDA, est récente (1999) et son développement est encouragé dans l'ensemble de la Tunisie. Le réseau hydraulique de Fazrat couvre trois puits : Boukharrouba, Jawacha et Chellig. Le GDA de Fazrat offre donc un service, l'acheminement d'eau d'élevage et potable sur les différents points du réseau, en quantité supérieure aux ressources antérieures (puits de surface), en échange d'une cotisation annuelle et un paiement mensuel.

La gestion du GDA est mise en partie sous tutelle de l'Etat (droit de regard sur la vie de l'association). Ce GDA ne bénéficie pas de fonds publics. Les cotisations annuelles et mensuelles sont ses uniques ressources financières. Le groupement n'assume par contre pas tous les frais de fonctionnement de ce réseau hydraulique. L'Etat prend en charge :

- les frais de maintenance : toutes les charges liées aux gros entretiens et réparations du réseau et des motopompes présentes ;

- les salaires des pompistes (arrondissement Forêt du CRDA).

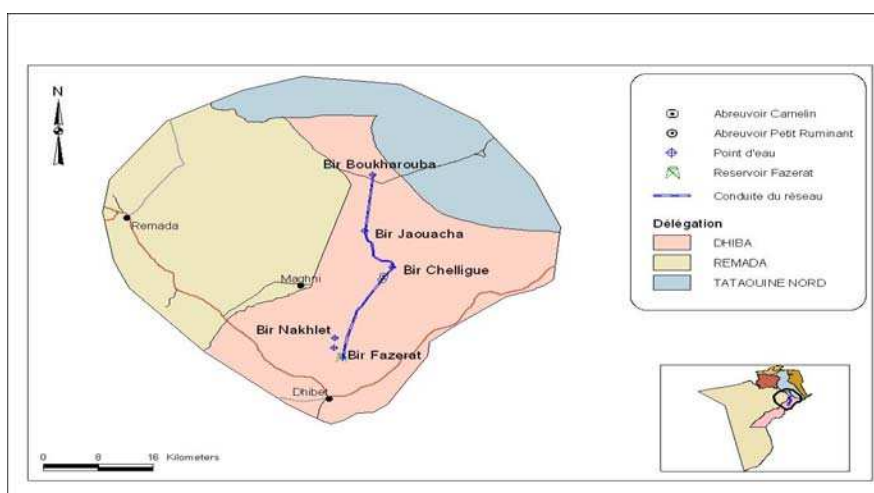
Après négociation, la tarification actuelle sur le réseau est la suivante :

- pour l'abreuvement direct de petits ruminants : de 10 à 20 DT/mois selon la taille du troupeau ;
- pour l'abreuvement direct de camélidés : de 20 à 25 DT/ mois ;
- pour l'utilisation de la Potence : 2,5 DT la citerne de 5m3 pour les éleveurs « extérieurs » à la zone du réseau et 2 DT la citerne pour les cotisants (cotisation de 10 DT annuels).

Le montant total des recettes est de surcroît sous estimé car des zones d'ombres persistent dans l'évaluation de la taille de certains troupeaux et donc de la cotisation dont les éleveurs doivent s'acquitter.

Un certain nombre de points sont cependant à considérer pour une saine gestion de l'eau pastorale : coupler légitimité et légalité des règles des GDA, bien identifier les enjeux entre usagers, établir clairement le système des cotisations, enfin bien maîtriser la gestion technique du réseau (augmentation de la capacité de stockage et/ou du tour d'eau).

Figure n°2 : Circuit d'acheminement de l'eau pastorale du réseau Fazrat dans les parcours collectifs d'El Ouara (d'après Ben Saad, 2002)



7. La dégradation du milieu : d'un équilibre animal/végétal à une surexploitation des parcours

La transition de la société pastorale vers une société paysanne a engendré un nouveau mode de production socio-économique entraînant une remise en cause très profonde des rapports entre l'homme, l'animal et l'espace environnant.

En effet, en Tunisie, comme dans d'autres pays de l'Afrique du Nord ou du Moyen Orient, l'incertitude liée aux facteurs climatiques, la déstructuration de l'organisation sociale tribale, l'aspect collectif de la majeure partie des parcours (personne ne peut en être exclu ; la

consommation par l'un pousse l'autre à consommer toujours un peu plus), ont engendré la dégradation, quelques fois irréversible, des écosystèmes pastoraux et la chute de leur productivité. Parallèlement, la complémentarité interrégionale illustrée auparavant par la transhumance Nord/Sud des troupeaux régresse rapidement dans l'espace et dans le temps. De même, la complémentarité entre la grande plaine de la Jeffara (zone abritant un grand nombre de petits troupeaux sédentarisés) et les grands parcours de l'Ouara et le Dahar, ne concerne de nos jours que les grands troupeaux dont les propriétaires disposent des moyens de transport et d'approvisionnement en aliment et en eau. Moins mobiles qu'auparavant, les petits troupeaux exercent une pression pastorale plus forte sur les espaces où ils séjournent.

La privatisation des parcours n'a fait qu'accélérer le processus. Elle a eu trois impacts majeurs sur l'espace pastoral (Zaafouri, 1998). La première conséquence a été une réduction de la superficie donc une augmentation de la charge animale et une dégradation quantitative liée au surpâturage. Ainsi, entre 1971 et 1997, un million d'ha de bons parcours ont été consacrés en Tunisie à l'arboriculture et à la céréaliculture.

Le deuxième impact est une dégradation qualitative des parcours car les espèces les plus appréciées sont menacées d'extinction dans certaines phytocénoses. La troisième conséquence, corollaire des précédentes, est une régression de la biodiversité des milieux steppiques. (photo 3et 4)

Les parcours qui contribuaient pour 65 à 80 % des besoins du cheptel dans les années 60, n'assurent plus que 30 % des besoins en année sèche et 50 % en année normale (Mchabet, 2005), l'effectif en cheptel ne cessant de progresser simultanément. La complémentarité des animaux a donc pris le relais en se substituant partiellement au déficit pastoral. On peut même contester le fait que cette augmentation des effectifs se traduit automatiquement par un surpâturage des parcours, dans la mesure où les troupeaux utilisent moins l'espace pastoral en période de sécheresse que par le passé.

Quoiqu'il en soit, l'Etat a entrepris différentes actions de restauration ou de réhabilitation qui s'intègrent dans le cadre d'une stratégie nationale d'amélioration pastorale, de reboisement, de lutte contre l'ensablement et de conservation des eaux et des sols (CES) en vue de combattre la désertification. Cette stratégie a débuté en 1990 et se poursuit dans cette deuxième décennie 2002-2011 en consolidant les programmes de réhabilitation déjà entrepris. A cet effet des dizaines de milliers d'hectares de parcours privés, et de collectifs soumis et forestiers ont été réhabilités principalement par l'Office de l'Elevage et des Pâturages et le service des Forêts en mettant en œuvre des mises en défens, des réensemencements et des plantations de cactus inermes et d'arbustes fourragers. Cette opération s'est accompagnée d'un effort spectaculaire pour améliorer les infrastructures d'hydraulique pastorale et faciliter la gestion des parcours. Les parcours collectifs par contre, non soumis au régime forestier, n'ont pas bénéficié de cet effort national, et sont restés soumis à des modes d'usages n'assurant plus de régénération du couvert végétal.



Photo n°3 : Parcours steppique d'El Ouara (Ben Saad)



Photo n°4 : Parcours dégradé (Ben Saad)

III – Le visage du pastoralisme moderne : mutation et adaptation au nouveau contexte économique et culturel

1. La solidarité aujourd'hui : mythe ou réalité ?

Les principes de solidarité sont-ils condamnés à disparaître dans ces sociétés rurales ? Ici, dans les zones de forte mise en valeur telles que Bir Amir ou Maghni, où la terre a une valeur très élevée, des tensions et des conflits naissent au sein même des membres d'une même famille. Là, dans les collectivités marginalisées telles que les *Mgadmine* voire même dans les quartiers péri-urbains de Tataouine, quelques vieux agriculteurs, "en retraite" et isolés vivent seuls presque toute l'année.

Bien sûr, « la solidarité tribale (*asabya kabalya*) dont parlait Ibn Khaldoun, s'imposait surtout lorsqu'il s'agissait de défendre un territoire commun en s'opposant à un danger extérieur tels que les *razzia*, l'armée beylicale, l'occupation colonisation. Par contre, à l'intérieur du groupe, les traditions d'entraide « *raghata* » ont longtemps prévalu dans la société pastorale, qu'il s'agisse de la tonte des brebis, de la cueillette des oliviers, de la moisson et du battage des grains ou de la construction d'une maison » (Ben Saâd, 2002). L'hôte est tenu de nourrir tous les membres du groupe qui viennent collaborer et de leur rendre le même service quand l'occasion se présentera.

De tels comportements ne peuvent survivre dans une société de consommation où « les nouvelles valeurs tendent à affaiblir les anciens liens coutumiers et déterminent l'apparition de solidarités d'un nouveau type fondées avant tout sur l'identité des conditions d'existence » (Bourdieu et Sayad, 1964).

Dans cette nouvelle société, c'est l'individualisme qui prévaut, la solidarité est devenue presque un mythe. Voici donc le premier trait distinctif des valeurs de cette société contemporaine. Hier, la quête de la réussite passait par le groupe, c'est le groupe qui décidait de l'avenir de l'individu. Aujourd'hui, c'est l'individu qui prend son destin en main ; « l'homme n'est plus un devoir-être mais un pouvoir-être » (Lalive d'Epinay, 1989).

A Tataouine, plusieurs facteurs contribuent à ébranler l'unité des groupes familiaux :

- la stratification sociale : les tribus de Tataouine présentent une stratification sociale qui a effacé les liens traditionnels de solidarité. Les familles les mieux pourvues par l'effet du partage très inégalitaire des terres font pourtant souvent référence à ces traditions d'entraide et de solidarité, comme pour faire croire à un semblant de cohésion au niveau du groupe ;

- la tension entre générations : chez les paysans pauvres la survie passe par un renforcement des familles patriarcales regroupant en moyenne 7 à 8 personnes, ce qui représente une sorte d'association de circonstance plutôt que le maintien de solidarités anciennes. Ces regroupements sous le même toit de deux à trois générations, ne se font pas sans problèmes. « Au cœur des familles cohabitent tous les contraires et toutes les contradictions : on reproduit tous les aspects apparents de la famille traditionnelle (*grande famille, rôle des chefs de ménage, solidarité et cohésion apparente*), chacun étant parfaitement conscient de l'incohérence d'une telle situation mais chacun l'acceptant tout en espérant que cela cesse rapidement » (Boukhobza, 1982),

2. La prise de décision : déclin du pouvoir du chef de famille

Dans la famille patriarcale, regroupant un certain nombre de familles nucléaires, le pouvoir de décision a longtemps été l'attribut du chef de famille. C'est en effet lui qui gérait l'ensemble de l'exploitation, décidant de tout, répartissant les tâches au sein de l'exploitation et de la famille mais surtout gardant la haute main sur la gestion financière et économique. Son épouse gérait

la vie domestique, faisant respecter les règles imposées par le mari et initiant les enfants aux coutumes du groupe tribal et aux premières règles d'obéissance. Les garçons aidaient à l'exploitation en participant aux différents travaux agricoles et les filles aidaient la mère dans toutes les tâches de la maison.

Aujourd'hui, dans la plupart des foyers, la production agricole n'assurant plus l'autonomie matérielle de l'unité familiale, on assiste à une mise en cause du pouvoir de décision et une contestation de l'autorité des parents. En effet, « *le modèle de consommation traditionnel est contesté par les jeunes, les aspirations de ces derniers sont jugées extraordinaires, la production agricole ne constitue plus le revenu unique de la famille (la primauté est accordée au revenu extra-agricole) et donc le chef de famille n'est plus le détenteur de tous les facteurs de production de l'exploitation et par voie de conséquence du pouvoir de décision* » (Ben Saâd, 2002).

Or, la pauvreté qui frappe une masse de paysans de plus en plus grande a contribué à la conservation du type de familles élargies, et la multiplication des activités extra agricoles.

De cette situation naissent des conflits d'abord mineurs, puis de plus en plus ouverts mettant en cause le pouvoir de décision du chef de famille imposé par la tradition qui se trouve supplanté par le pouvoir économique conquis sur le marché de l'emploi par les autres membres de la famille.

3. Les transferts d'argent des migrants et leurs effets sur l'agriculture régionale et le pastoralisme

La migration, un fait historique très important

Les transferts d'argent des migrants des pays en développement ont été en constante augmentation au cours des dernières années, au point de devenir "le deuxième plus grand flux de capitaux après les investissements directs étrangers et plus importants que les aides publiques au développement" (FIDA, 2007). Le même rapport du FIDA place la Tunisie en tête avec 1,6 millions d'euros, en comptant les circuits informels, devant la Turquie (1,4 millions €) et l'Egypte (1,150 millions €), mais derrière le Maroc (3,1 millions €) et l'Algérie (2,750 €).

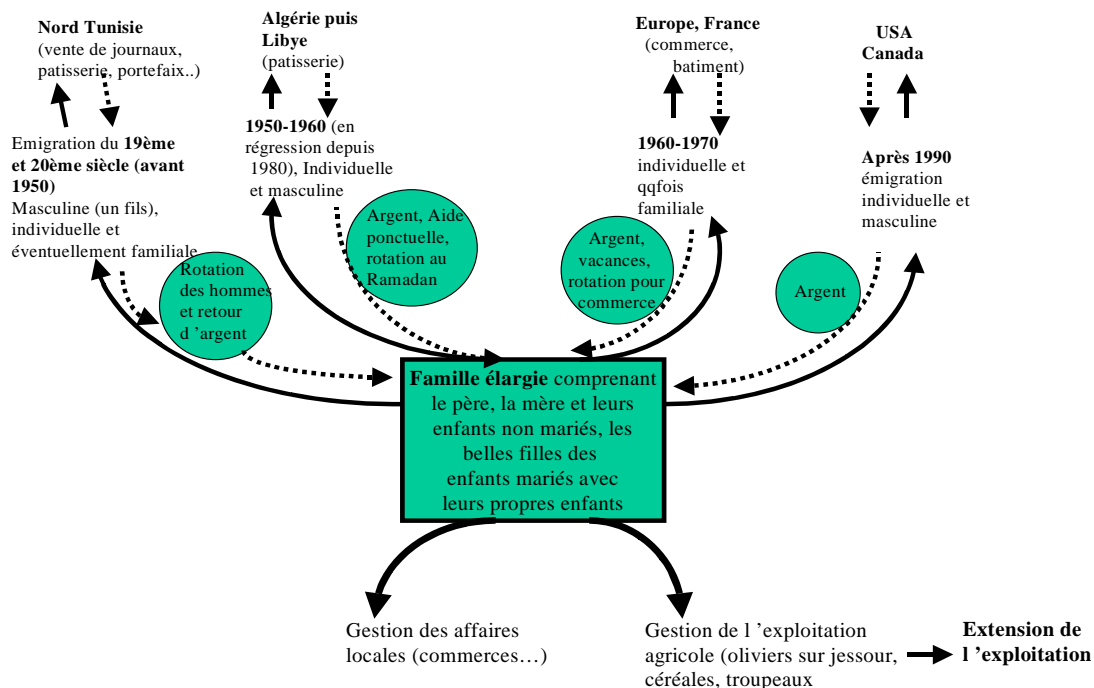
En ce qui concerne notre région d'étude, l'émigration constitue une donnée capitale dans l'organisation économique et sociale dans la Tunisie du Sud-Est, à laquelle appartient la région de Tataouine. Si les gouvernorats de Medenine et Tataouine se rangent aujourd'hui parmi les gouvernorats les mieux lotis du pays en matière de revenus et de consommation des ménages (RGPH, 2004), c'est en grande partie grâce à l'émigration.

Il est certain que pour vivre dans cette région hostile dédiée au pastoralisme où les productions animales et végétales restent aléatoires et tributaires des conditions climatiques, les paysans de Tataouine doivent diversifier autant que possible leurs revenus. En effet, les revenus trop faibles et précaires et les conditions de vie très frustrées expliquent la désaffection vis-à-vis du travail agricole et les vieilles traditions migratoires de ces populations. Jusqu'à l'Indépendance, la migration des «*Tataouinis*» était dirigée surtout vers Tunis. Ensuite, l'émigration vers l'étranger, la France surtout, va amorcer une nouvelle phase, le rythme des départs s'accroissant au début des années 1960 jusqu'au coup d'arrêt imposé à ce mouvement par les pays européens récepteurs au milieu des années 1970. Malgré cela, l'émigration reste un phénomène marquant dans la société, l'économie et les paysages de cette région. Les retours volontaires des retraités ou les expulsions sont compensés par les départs irréguliers (appelés en arabe *harqan*) qui deviennent rares, mais possibles malgré les contrôles sévères imposés par les pays européens. Actuellement près d'un actif sur 4 est en situation de migrant à l'étranger (75 % en France, 12 % en Algérie) et d'une façon générale, presque le tiers de la population totale du gouvernorat tire des revenus de l'émigration.

La population des émigrés à l'étranger est constituée presque exclusivement d'hommes. En effet, les gens du sud sont ceux qui émigrent le moins souvent avec leurs familles parmi les tunisiens à l'étranger. En 2006, 5 % seulement des émigrés sont des femmes (ODS, 2007) car la règle sociale impose que, seuls les hommes devant partir, les femmes restent au "bled" pour élever les enfants et gérer l'unité de production avec le soutien et sous la stricte autorité du beau-père secondé par la belle-mère qui veillent à la cohésion et la survie de la famille élargie.

Figure 3 : Exemple d'une stratégie d'émigration d'une famille berbère de Tataouine, Sud tunisien

Stratégies nationales et internationales d'émigration : Le système « JBALIA » du sud tunisien



Source : Nasr, 1993

La destination des capitaux transférés

Au cours des premières années d'émigration, une grande partie de l'argent transféré est dépensée dans la consommation des ménages. L'importance de ce poste s'explique par la situation matrimoniale de ces émigrés qui sont mariés dans 88 % des cas (ODS, 2007) et qui ont souvent un nombre élevé de personnes à charge dans leurs villages d'origine. Par la suite, le poste de dépense "consommation des ménages" accapare encore près de 50 % de l'argent transféré, contre 32 % au soutien de l'activité agricole et 20 % répartis entre l'épargne, le soutien d'une activité commerciale ou artisanale et le recouvrement d'une dépense non prévue (maladie grave, perte de cheptel, etc.). « L'investissement immobilier s'appuie sur l'épargne de

l'émigré. Depuis quelques décennies, le logement luxueux, très visible dans le paysage, est devenu l'un des signes apparents de la richesse, entraînant une spéculation sur les terrains, proches des villes et villages. Le bâti spéculatif est de plus en plus perçu comme un placement sûr et ne s'arrête pas aux appartements et maisons destinées à la location ; il touche aussi les locaux commerciaux de tailles spacieuses (grands magasins, dépôts, etc.) qui sont généralement immédiatement utilisables, à prix fort dans les grands centres urbains » (Ben Saâd et al, 2009).

L'investissement productif se porte surtout sur le commerce. C'est l'activité la plus attirante pour les émigrés retournés au pays et près de la moitié des commerces créés durant les dix dernières années, ont été financés par l'argent transféré. Ces boutiques (pizzeria, cafés, ameublement, pièces auto,...) font partie d'une chaîne dont les autres maillons sont à Tunis, Sfax, voire même en France. L'artisanat utilitaire et la petite et moyenne industrie se sont développées plus récemment (briqueterie, tôlerie, garage...)

L'agriculture est l'activité qui a le plus souffert des effets de l'émigration. L'aridité de la région, sa pauvreté en eaux souterraines utilisables pour l'irrigation et surtout la complexité de ses structures foncières, expliquent le peu d'intérêt que les émigrés ont eu pendant longtemps pour le placement dans ce secteur. Mais la politique d'apurement foncier (privatisation des terres collectives) amorcée en 1971, et accélérée au cours des années 1990, conjuguée à la politique hydraulique mise en place au milieu des années 1980 ; ont ouvert de grandes perspectives aux émigrés pour investir dans l'agriculture et l'élevage lors de leur retour définitif. En effet, un nouveau phénomène est apparu : le retour des émigrés. Ceux qui ont pris la route de l'émigration lors de la grande vague de départ de 1960-1965 ont atteint l'âge de la retraite (60 ans) vers la fin des années 1990 et le début des années 2000. Plusieurs indicateurs soulignent ce retour : le nombre de voitures en franchise douanière (RS) qui circulent sur les routes de Tataouine, l'augmentation des investissements productifs, la dynamique du marché foncier avec une augmentation spectaculaire des transactions foncières, l'apparition de grands troupeaux de petits ruminants dont l'effectif dépasse 1 000 têtes, etc.. Au Nord de Remada, se multiplient de grandes oliveraies irriguées en goutte à goutte (appelé *ranch's*). Les achats de matériel agricole (tracteurs, camions...) augmentent aussi rapidement et de très grands troupeaux de petits ruminants s'installent sur les parcours collectifs d'El Ouara.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que l'émigration a résolu pour plusieurs milliers de personnes dans la région de Tataouine le problème de l'emploi, en leur permettant d'apprendre un métier et surtout d'élargir leurs horizons culturels, mais elle ne présente pas que des avantages. Le transfert d'argent est en train de favoriser le passage d'une agriculture familiale à une agriculture de plus en plus capitaliste. En effet, les émigrés (actuels ou à la retraite) et leurs familles, disposant d'une assise financière importante, sont en train d'accaparer la terre (concentration foncière de plus en plus importante), d'agrandir leurs troupeaux de petits ruminants (en profitant du renchérissement des aliments de bétail qui a créé une crise chez les petits éleveurs et les a obligés à vendre leurs animaux à bas prix), d'avoir la mainmise sur le matériel agricole roulant pour le louer aux petits et aux moyens agriculteurs à des prix élevés, de creuser des forages de plus en plus profonds (jusqu'à 200 m de profondeur dans la délégation de Remada) en allant exploiter les nappes profondes au-delà des limites arrêtées par les services techniques (50 m au maximum). En conséquence, plusieurs petits paysans désertent leurs exploitations exiguës et non-rentables et deviennent des salariés chez cette nouvelle catégorie d'agriculteurs "entrepreneurs" qui prend de l'ampleur dans la région de Tataouine.

4. Les rapports sociaux de production : La spectaculaire progression du berger salarié

La conduite des troupeaux est bipolaire : d'un côté l'éleveur/le propriétaire/le détenteur des décisions importantes/l'organisateur de l'approvisionnement, de l'autre le berger/utilisateur de

l'espace/gardien et protecteur du troupeau. Ces deux fonctions se complètent. Les bergers sont soit des éleveurs-bergers à leur compte et/ou prenant des animaux en «*khata*», soit les propres fils de l'éleveur qui sont restés au foyer familial, soit enfin des professionnels salariés, employés à l'année, à la saison ou au mois. Mais au fil des années les bergers salariés prennent une place de plus en plus importante.

Ils sont la cheville ouvrière de ces systèmes d'élevage, mais différents problèmes se posent à leur propos : (i) leur renouvellement est mal assuré, peu de jeunes acceptant de faire ce métier, (ii) les conditions de travail sont pénibles, (iii) ils ne bénéficient d'aucune couverture sociale, bien que leurs contrats prévoient à présent deux mois de congés payés par an, (iv) l'image de ce métier est dévalorisée malgré sa haute technicité, enfin (v) 85% des bergers n'ont suivi que quelques années d'école primaire ou coranique ou sont analphabètes. Seul point favorable, les salaires offerts sont corrects :

Tableau n°1 : Revenus et contrats des bergers

TYPES DE CONTRATS	SALAIRES
Contrat annuel (ov./cap.)	600 DT à 2700 DT/an et divers avantages en nature. Total 17 DT/tête
Contrat aide-berger (ov./cap)	150 DT/mois
Contrat mensuel d'association ou de remplacement (ov/cap.)	180 DT à 200 DT/mois pour des tâches de remplacement
Contrat annuel d'associat. Ov./cap. (<i>khata</i>)	1 DT à 1,5 DT/tête/mois
Chamelier contrat mensuel	200 DT à 250 DT/mois et primes en nature évaluées à 80 DT/mois
Chamelier contrat mensuel	4 à 10 DT/tête/mois

Source : Notre enquête

5. L'organisation socio-professionnelle entre l'attachement du pasteur au groupe ethnique et le projet de modernisation de l'Etat

Les conseils de gestion (*majalis al tasarrof*), structures communautaires élues par les ayants droit, qui ont remplacé les conseils des notables (*myaâd*) qui sont des structures traditionnelles dont les membres étaient nommés par les chefs de tribus, sont désignés par la loi de 1971 comme étant les seuls décideurs en matière d'attribution des terres collectives. Les notables, et plus généralement les pasteurs, y sont donc très attachés. Mais l'Etat a misé sur de nouvelles organisations socio-professionnelles, les groupements de développement agricole (GDA) pour prendre en charge la gestion de l'eau (17 GIC/GDA) ou l'approvisionnement et la commercialisation de la production (11 CSA et 12 centres de collecte de lait). L'intrusion de ce nouvel acteur dans le cadre institutionnel avec des prérogatives qui se superposent à celles des conseils de gestion sans pour autant les remplacer complètement notamment dans leur capacité de gestionnaire des terres collectives de parcours non soumise au régime forestier, crée une situation inédite et potentiellement conflictuelle entre une structure traditionnelle légitimée par les textes et une structure moderne qui tire sa légitimité surtout de sa reconnaissance par l'administration.

Les conseils de gestion se trouvent dans une situation de plus en plus difficile car les responsables techniques, administratifs et politiques et les usagers les contournent pour s'appuyer sur la nouvelle structure du GDA. N'est ce pas là un objectif caché, de la part de

l'Etat, de marginaliser les conseils de gestion jugés trop traditionnels pour faciliter leur dissolution par la suite ? Plusieurs indices nous laissent croire à cette hypothèse.

Conclusion

Tous ces changements en profondeur agissent fortement sur les équilibres sociaux au sein de cette société pastorale, cette société du grand Sud devrait-on dire plutôt, transforment les mentalités, modifient les habitudes culturelles, bousculent les traditions et les usages, et changent les manières de travailler. En agissant directement de façon spectaculaire dans l'organisation des hommes pour gérer cet espace pastoral, ces mutations construisent un « visage », modernisé de la société du sud tunisien totalement différent de celui du passé récent. Mais un visage, dans tout ce qu'il a d'immatériel, n'est pas un paysage. En dehors des zones proches des villages et des villes de la steppe, et à l'extérieur des nouveaux périmètre irrigués où tout a changé, fondamentalement les paysages grandioses de la steppe semblent intacts, à peine ponctués ici et là par un nouveau pompage repéré par la dégradation de la végétation à sa périphérie, une piste plus régulièrement parcourue par les 4 x 4 et les « bachés », des bas fonds défrichés en attente d'une pluie improbable pour être emblavés, quelques petits périmètres irrigués perdus dans l'immensité, des zones surpâturées, d'autres peu utilisées. Les emplacements des campements sont toujours aussi discrets et il faut un œil exercé pour repérer l'installation d'un berger, abrité derrière un coupe vent sommaire fait de broussailles et de toiles plastic. Sur des espaces aussi vastes, le pays semble presque vide !

Mais l'avenir est sombre et on peut s'inquiéter du devenir de ces espaces quand ils sont soumis à des modes de gestion hors contrôle. Les parcours collectifs couvrent près d'un million d'hectares dont la moitié sont soumis au régime forestier, ce qui veut dire que le reste est menacé par l'extension des emblavures et des cultures. La multiplication des puits de surface dans la région d'El Ouara de Tataouine, surtout dans les délégations de Remada et Dhiba (plus de 300) démontre que dans le nouveau contexte de libéralisation, les services techniques n'arrivent plus à assurer le contrôle d'une région aussi vaste ce qui permet aux populations locales d'exploiter, d'une façon irrationnelle, les ressources naturelles.

Références

Attia H. (1977). Les Hautes steppes tunisiennes : de la société pastorale à la société paysanne. Thèse d'Etat, Université de Paris VII-Jussieu, 3 tomes : 192, 160 et 372 p.

Ben Saad A. (2002). Politiques foncières et dynamiques socio-spatiales : la privatisation des terres collectives dans la plaine de Bled Amra, Gafsa (hautes steppes tunisiennes). Thèse, Université François Rabelais de Tours, 466 p.

Ben Saad A., Abaab A., Bourbouze A., Elloumi M., Jouve A-M., Sghaier M. (2009). La privatisation des terres collectives dans les régions arides tunisiennes : contraintes socio-économiques et impact sur l'environnement. Cas de la région de Tataouine, sud tunisien. Convention de rech. n°8015/06/2007, IRA de Médenine/IRAM Paris, 152 p.

Boukhobza M. (1982). *L'agro-pastoralisme traditionnel en Algérie. De l'ordre tribal au désordre colonial.* Alger : OPU, 458 p.

Bourbouze A. (1999). Gestion de la mobilité et résistance des organisations pastorales des éleveurs du Haut Atlas marocain face aux transformations du contexte pastoral maghrébin. In Niamir-Fuller M (ed) *Managing mobility in african rangeland : the legitimization of transhumance.* UK : Practical Action, FAO & Beijer intern. instit. Ecolog. Economics, ch. X, p. 236-265.

Bourbouze A. (2000). Pastoralisme au Maghreb : la révolution silencieuse. *Revue Fourrages*, n. 161, p. 3-21.

Bourdieu P., Sayad. (1964). Paysans déracinés. bouleversements morphologiques et changements culturels en Algérie. *Etudes rurales*, janvier-mars 1964, n. 12, p. 56-94.

Lalive d'Epinaï C. (1989). Individualisme et solidarité aujourd'hui (douze thèses). In Verner F., Fric C. (eds). *Le lien social, identités personnelles et solidarités collectives dans le monde contemporain. Tome 1 : actes du XIII Colloque de l'association internationale des sociologues de langues françaises*. Genève : Université de Genève, p. 38-52.

Louis A. (1979). Nomades d'hier et d'aujourd'hui dans le sud tunisien et changements culturels. *Maghreb-Machrek*, n°65, p. 55-61.

Mchabet M. (2005). *Les structures de gestion des parcours collectifs d'El Ouara Tataouine, Sud tunisien*. Projet de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure de Mograne (Tunisie), 76 p.

Nasr N. (1993). *Systèmes agraires et organisations spatiales en milieu aride : cas d'El Ferch et du Dahar de Chénini-Guermassa (Sud-Est tunisien)*. Thèse de Doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier 3, 272 p.

ODS (Médénine). (2007). *Le gouvernement de Tataouine en chiffres*. Medenine : Office du Développement du Sud, 68 p.

PRODESUD (2002). Groupes cibles et unités socio-territoriales. FIDA/CRDA Tataouine, document interne

RGPH (Tunisie). (2004). *Le recensement de la population et de l'habitat*. Tunis : Ministère du développement et de la coopération internationale, Fascicule I. 57 p.

Zaafouri M S. (1998). Relation population-environnement en Tunisie. In *Population et environnement dans le monde aride*. Tunis : IRD, p. 53-65.

Zghal A. (1965). Les effets de la modernisation de l'agriculture sur la satisfaction sociale dans les campagnes tunisiennes. *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. 38, p. 201-206.